

l'inter

Mensuel d'information des diplômés de l'Université de Montréal / Mars 1971, Volume 12, No 6



Le Québec manque de plus en plus de diplômés

L'Inter qui a commencé un article-fleuve sur la pénurie de diplômés d'universités au Québec, récidive dans ce numéro de mars, alors qu'il essaye de démontrer que même en replaçant le problème sur le plan international si nous ne sommes pas les plus défavorisés quant aux diplômés d'universités, nous ne sommes pas en tête du peloton... et que même nous reculons... à moins que ce ne soit les autres qui accélèrent le développement de leurs ressources humaines.

L'université d'aujourd'hui et de demain

Après avoir présenté à ses lecteurs quelques vues sur l'université de John K. Galbraith, un «Américain», en janvier, et celles de Marshall McLuhan, un Canadien, en février, l'Inter présente ce mois-ci les vues d'un Français, Alfred Sauvy, un auteur prolifique, qui semble s'être spécialisé du moins dans ses écrits, dans l'abattage de mythes trop passivement acceptés.

Le 4e mérite annuel

Après feu Daniel Johnson, après le Dr David et Jean-Marc Léger, c'était au tour de Gérard Plourde de recevoir le « Mérite annuel » des Diplômés... Et le récipiendaire et M. Jean Allaire de voir dans cet hommage rendu à un homme d'affaires une sorte de façon de « reconnaître l'importance de l'économique dans la vie nationale ».

Sciences pures et sciences appliquées

Si les D.U.M. ont reconnu l'importance de l'économique dans la vie moderne en remettant cette année leur « Mérite annuel » à un homme d'affaires, l'Inter pour sa part ne pouvait faire moins que de signaler en pages 18 et 19 deux événements importants pour notre collectivité économique: le cinquantenaire de la faculté des sciences de l'Université et le colloque de l'Ecole polytechnique qui s'est tenu les 18 et 19 février dernier sous le thème: « Poly, foyer d'animation de l'économie industrielle ».

Prix Arthur-Vallée et Parizeau

En page 16, ceux que la chose intéresse, trouveront tous les renseignements concernant l'attribution de deux prix annuels remis par les Diplômés à des étudiants méritants: les prix ARTHUR-VALLÉE et PARIZEAU auxquels sont attachés des bourses de \$200.00.

Incitations aux voyages

Enfin une nouvelle chronique faite d'extraits d'auteurs connus, parfois célèbres, qui vous vanteront les charmes de tel ou tel pays et vous donneront peut-être le goût de voyager... avec les Diplômés... dont le programme de voyages se poursuit...

UN
SOULAGEMENT
DE 12 HEURES...
ON NE RENIFLE
PAS LA-DESSUS.



Contac-C — l'antirhume par excellence

Les étudiants à la retraite

Si l'on en croit les amateurs d'extrapolations, l'éducation risque de devenir un processus continu de recyclage visant à maintenir chaque travailleur au diapason de l'évolution des connaissances. A ce moment, notre sous-titre ne sera plus un paradoxe mais bien une facette de l'alternative qui se posera vis-à-vis chacun de nous: faut-il continuer à se recycler, demeurer de perpétuels étudiants ou jeter l'éponge et demander à jouir de sa retraite?

Dans une telle perspective la frontière entre les étudiants et les diplômés disparaît. La même personne la franchit plusieurs fois dans chaque sens au hasard de sa carrière. L'appellation courante de « premier cycle universitaire » prend un sens nouveau en ce que, pour la plupart, de nombreux cycles d'études et de mises en œuvre des connaissances acquises se succèdent.

La frontière entre l'Université et l'entreprise s'estompe également. L'on voit couramment de nombreuses entreprises assurer le complément de formation de leurs cadres et employés. Cette tendance, si elle devait s'affirmer, transformerait les universités actuelles en une nouvelle forme d'institution qui serait supplantée au niveau supérieur du développement et de la transmission des connaissances par ce que nous pourrions appeler des Instituts du progrès continu. Alternativement, les relations entre l'Université, la société moderne et les corps professionnels peuvent s'affirmer dans un climat d'échange continu et de coopération qui pourrait sans doute valoriser notre système actuel d'éducation et nous épargner d'en construire un autre.

L'université est en gestation d'une nouvelle structure, les corps professionnels s'interrogent. Les Diplômés, anciens étudiants et futurs recyclés, devraient sans aucun doute réfléchir eux aussi à leur propre mutation.

La vie de l'Association

Le mois dernier nous avons souligné à tous nos membres l'importance de leur adhésion active à l'Association ce dont la contribution annuelle de \$15.00 n'est que le signe

extérieur. Beaucoup ont déjà contribué, d'autres le feront bientôt. Certains s'abstiendront par oubli, paresse ou inertie. Enfin il y a certainement plusieurs diplômés qui sont en désaccord avec la Direction de l'Association.

C'est à eux que je veux faire appel aujourd'hui. Faites en sorte que nous sachions ce que vous contestez et les alternatives que vous voudriez nous voir explorer.

Le mandat de six des membres du Conseil se termine bientôt. Tous les diplômés ont pu se porter candidat à un tel poste et quelques personnes se sont, de fait, prévalu de ce droit. Le nouveau Conseil qui entrera bientôt en fonction se veut comme les précédents aussi représentatif que possible. Nous envisageons même, afin de renforcer la communication avec nos membres, de créer à mi-chemin entre l'assemblée générale et le Conseil une assemblée consultative formée des membres de tous les comités de faculté, de région, d'activités culturelles, sociales, sportives et autres dépendant d'une façon ou d'une autre de l'Association. Cette assemblée permettrait directement à un plus grand nombre de membres de discuter des objectifs et de l'orientation générale des Diplômés.

Le président,
Yves Guérard

LUNDI

28 JUIN 1971

**TOURNOI DE GOLF
DES DIPLÔMÉS**

**Au Club de Golf
Islemere**

surveillez l'Inter d'avril

Mars 1971

Volume 12, No 6

L'INTER, organe officiel des Diplômés de l'Université de Montréal, paraît 10 fois par an. Les bureaux de L'INTER sont situés à 2910, boul. Edouard-Montpetit, chambre 3, à Montréal 250. Tél. 343-6230. Conception graphique, Jean Gladu. Lithographié sur les presses des Ateliers Beauchemin.

REPRODUCTION DES ARTICLES AUTORISÉE

Les articles qui portent la mention BIUM proviennent du Bureau de l'information de l'Université de Montréal.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 1970-71

- M. Yves Guérard, Sciences '56, président
 - Me Georges-E. Marchand, H.E.C. '54 et Droit '59, vice-président
 - M. Claude Lafontaine, Pharmacie '56, vice-président
 - M. Jean-Jacques Lemieux, Sciences sociales '59, secrétaire
 - M. Pierre Fortier, Poly '57, trésorier
 - M. J.-Armand Bouchard, Optométrie '43, directeur
 - M. Jean-G. Curzi, Poly '59, directeur
 - Dr Paul David, Médecine '44, directeur
 - Me André Laurence, Droit '56, directeur
 - Me Huguette Marleau, Droit '54, directeur
 - M. Robert Panet-Raymond, Poly '65, directeur
 - M. Jacques Villeneuve, Sciences sociales '49, directeur
 - Me Claude-R. Marchand, Droit '53, président 1968-70
- MEMBRES DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ
nommés sur recommandation des Diplômés
Jean-Paul Gignac, Poly '47
Hon. juge Guy Guérin, Droit '53



Elle a un rôle à jouer — voir pages 6, 7 et 8.

la vie de l'association

Remise du 4e "Mérite Annuel"

C'est en présence de plus d'une centaine d'invités de marque, de personnalités de l'Université et du monde des affaires, d'amis du lauréat et de représentants de la presse écrite et audio-visuelle, que le 1er mars dernier, au Centre communautaire de l'Université, les D.U.M. ont remis leur quatrième « Mérite annuel » à M. Gérard Plourde, H.E.C. '39, président du Conseil d'UAP Inc. et membre du Conseil de l'Université.

M. Robert Panet-Raymond, membre du Conseil d'administration des D.U.M. et président du comité du « Mérite annuel » ouvrit la cérémonie par un mot de bienvenue et la présentation du lauréat. Il céda alors la parole à M. Jean Allaire, H.E.C. '39, membre du comité du « Mérite annuel » et secrétaire général de l'École des Hautes Etudes Commerciales, qui fit l'éloge de M. Gérard Plourde, son confrère de promotion:

« ...Monsieur Plourde prendra place officiellement, au quatrième rang, dans la galerie de ceux qui figurent déjà et de ceux qui figureront au fil des ans, au palmarès de ces diplômés voués à une reconnaissance publique, pour s'être particulièrement distingués dans leur carrière professionnelle, et avoir contribué de façon exceptionnelle au développement de toute la collectivité, à celui de l'Université de Montréal, et, enfin, avoir éveillé les diplômés au rôle qu'ils ont à jouer auprès de l'Université.

« Dans cette galerie, Gérard Plourde arrive immédiatement après feu Daniel Johnson, le Dr Paul David et Jean-Marc Léger. Tous trois, sans exception, chacun dans sa sphère bien sûr, se sont illustrés non seulement sur la scène locale, provinciale ou nationale, mais aussi sur la scène internationale. Ces choix ne vous paraissent-ils pas, tout comme à moi, le reflet de notre temps, une manifestation évidente d'un vouloir vivre, d'un rayonnement collectif qui n'aspirent qu'à être plus et mieux reconnus?

« Si le choix du récipiendaire du Mérite annuel 1970 me semble avoir

obéi avec une nouvelle constance à cette orientation de pensée, il correspond tout à la fois à une nécessité de plus en plus forte de reconnaître l'importance de l'économique dans la vie nationale. Pour répondre aux critères de choix déjà cités, et, cette année, au vœu même du Conseil des diplômés qui désirait attribuer le Mérite à quelqu'un qui s'est signalé tant dans le milieu économique qu'universitaire, il revenait à Gérard Plourde (...)

« En 1939, il sort président de sa promotion, licencié en sciences commerciales avec grande distinction et médaille d'or. Au cours de brillantes études il a trouvé le moyen de participer, en plus, à la vie étudiante de son École et de l'Université, notamment à titre de délégué de l'Université de Montréal au congrès des universités canadiennes à Winnipeg et à ceux de Pax Romana à Washington et à New York en 1939.

Au service direct d'UAP en 1941, il passe en 1945, au service d'une filiale, l'International Electric Company Ltd, où il remplira, successivement, les fonctions de contrôleur, d'acheteur et de gérant général. Six ans plus tard, en 1951, à l'invitation du



M. Gérard Plourde

président qui se cherche un successeur, il deviendra, à 35 ans, président et directeur général d'UAP Inc. (...)

« Une carrière aussi fulgurante ne saurait se concevoir ou s'établir sur l'Île de Robinson Crusoé, mais, au contraire, que par l'apport d'un vaste réseau de communications. Aussi, voit-on notre récipiendaire associé, à des titres divers, à plusieurs clubs ou à des associations professionnelles ou communautaires, au rayonnement local, national ou international. (...)

« Très occupé, il pourrait fournir une raison facile et acceptable pour décliner les invitations de tous ceux qui réclament son nom et ses talents en tête de liste des « bonnes causes ». (...)

« En 1967, il acquiesce à la demande de la direction de l'Université de Montréal, de présider la campagne de souscription du cinquantenaire de l'Université, dans un climat délicat à tout le moins et qui le restera. Pourquoi accepte-t-il? Tout simplement parce qu'il est conscient que la société a été généreuse à son endroit, et qu'il désire le lui rendre, une fois encore, par l'entremise de cette Université de Montréal, la plus grande université francophone hors de France. (...) Il fera cette campagne, assisté de 600 auxiliaires, sans doute, mais aussi en prenant sur lui une large part du fardeau. (...)

Gérard Plourde a bien servi l'Université, il continue à le faire en siégeant maintenant au Comité exécutif de son Conseil. (...)

Espérons que, par son exemple, le nombre des diplômés déjà conscients de la mission de l'Université, et désireux de l'épauler ira croissant.

« L'honneur de la décision du Conseil des diplômés de lui remettre le Mérite annuel 1970, rejaillit à la fois sur tous les diplômés de l'Université de Montréal. »

M. Yves Guérard, Sciences '56, président des D.U.M. remit alors le Mérite annuel 1970 à M. Gérard Plourde, qui fut chaleureusement applaudi et que la plupart des invités tiendront à féliciter personnellement.

la vie de l'association

En remerciant les Diplômés, M. Plourde a notamment déclaré: « Je suis particulièrement heureux de voir que l'Association des diplômés a voulu souligner, cette année, en me choisissant comme récipiendaire, le travail qui a été accompli dans le milieu des affaires par l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales dont je suis un diplômé, et je réalise que je suis, ce soir, un peu comme le symbole de ce désir qui se manifeste de plus en plus chez les nôtres de rendre à l'économique la place qui est la sienne dans notre société. (...)

« Durant la Campagne du cinquanteaire les Diplômés ont fait un très bel effort qui a eu pour effet de créer un intérêt additionnel autour de l'Université. En soulignant ici ce soir, la présence de Gérard Filion, je voudrais le remercier ainsi que tous les diplômés qui ont travaillé avec lui dans cette section et qui ont contribué largement à créer autour de l'Université un intérêt additionnel à celui qui existait déjà. C'est inouï ce que nous pouvons donner à l'Université! Et pas seulement sous la forme de contribution monétaire mais aussi en l'aidant tant par nos connaissances respectives dans nos propres disciplines qu'en lui consacrant, généreusement, de notre temps. Pour ma part je remercie l'Association de m'avoir choisi et je souhaite pouvoir continuer à mériter cette distinction qu'on m'a donnée ce soir. »

QUELQUES-UNES DES PERSONNALITÉS PRÉSENTES

M. Roger Gaudry, recteur — Me Jules Deschênes — Me Paul Lacoste, vice-recteur exécutif — Me Marcel Piché, chancelier — M. Roger Larose, vice-recteur à l'administration — M. Lucien Piché, vice-recteur au développement — M. André Archambault, vice-recteur à la gestion académique — M. André Bachand, directeur du Fonds de développement — M. Roger Charbonneau, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales — M. Raymond Primeau, vice-président et directeur général de la Banque Provinciale du Canada — M. Jacques St-Pierre, directeur du Centre de Calcul — M. Jean Allaire, secrétaire général des H.E.C. — M. Claude Ducharme, président de la Chambre de commerce du district de Montréal — M. Louis-Martin Tard, directeur du Bureau de l'Information — M. François-Albert Anger, président de la Société St-Jean-Baptiste — M. Bernard Dumais, président des

Diplômés des H.E.C. — M. Gérard Filion, président et directeur général de Marine Industries Ltd. — M. Jean Gratton, directeur du Service de l'équipement — M. Gaston Laflamme, directeur général de l'Association des Diplômés des H.E.C. — M. Roger DeSerres, président de Omer DeSerres — M. Guy Corbeil, président Corbeil Ltée — M. Gérald Simond, directeur des sports — M. Jules Tourillon, président de David Lord Ltée — M. Léon Lortie, historiographe de l'Université — M. Pierre Delagrave, vice-président de Domtar Limitée — M. André Renaud, directeur des finances — M. Jean-Paul Gignac, président et directeur de Sidbec-Dosco — M. René Bonenfant, Les Presses de l'Université — M. Fernand Delhaes, directeur adjoint au Fonds de Développement — M. Guy Hudon, président du conseil de Morgan, Ostiguy & Hudon Inc. — Claude-R. Marchand — etc., etc., etc.

LE COMITÉ DU « MÉRITE ANNUEL »

1970

Président :

M. Robert Panet-Raymond,
Poly '65, membre du Conseil
d'administration des D.U.M.

Membres :

M. Jean Allaire, H.E.C. '39
M. Roger Bordeleau, Opto. '46
M. Paul Laliberté, Poly. '48
M. Raymond Primeau, Poly '53
et Droit '56
M. André Riendeau, Pharm. '54



Voir pages 6-7-8

la vie de l'association

LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT . . . UNE PRIORITÉ !

Une équipe qui se forme...

Entouré de 5 vice-présidents très actifs, M. René Fortier, Poly. '50, vice-président de Bell Canada et président du comité, dirige et coordonne avec enthousiasme une équipe qui se forme et se complète au fur et à mesure que l'on approche du 13 avril 1971.

Le compte à rebours est en effet commencé et c'est le mardi de Pâques que sera lancée officiellement la campagne de financement de l'Association des Diplômés de l'Université de Montréal.

Dans son numéro de janvier, l'Inter publiait l'organigramme du comité envisagé pour aider au financement de l'Association et de son mensuel d'information.

A cette époque, le Comité était formé d'un président et de cinq vice-présidents, chefs de groupe, responsables de la sollicitation auprès des Diplômés d'un certain nombre de facultés et/ou écoles. Depuis, chaque vice-président s'est mis à recruter des responsables de facultés et/ou écoles qui seront ap-

pelés, eux-même, à recruter des représentants de promotions, celles-ci étant regroupées en 8 unités de 5 promotions consécutives à partir de 1930, une autre unité regroupant tous les diplômés d'avant 1930.

L'Inter, parce qu'il ne veut pas être pris de court lorsqu'il aura à publier tous les noms de ces responsables de facultés et/ou d'écoles et ceux des représentants de promotions, présente aux Diplômés les cinq vice-présidents qui depuis plusieurs semaines déjà sont sur la brèche.



PRÉSIDENT:
René Fortier, Poly. '50
Vice-président, Bell Canada



ADJOINT AU PRÉSIDENT:
Guy Crevier, Arts '34
Adjoint au vice-président,
Bell Canada



VICE-PRÉSIDENT :
Louis-H. Gendron, Sc. '47
Chef produits diagnostique
Hoffmann-Laroche Ltée
Chef du groupe I qui
comprend Polytechnique
(4,172 diplômés)
Sciences (1,906) et
Architecture (523)



VICE-PRÉSIDENT :
Dr Roger Latour, Pharmacie '54
Directeur scientifique
Syntex Ltd
Chef du groupe II qui
comprend Médecine (3,347),
Chirurgie dentaire (1,556),
Pharmacie (1,601),
Optométrie (582),
Médecine vétérinaire (621),
Agronomie (677)



VICE-PRÉSIDENT :
Fernand Leclerc, Arts '61
Directeur, Service
des relations publiques
Imperial Tobacco du
Canada Limitée
Chef du groupe III qui
comprend Philosophie (1,124),
Théologie (1,896), Lettres (2,156),
Arts (1,321), Musique (128),
Sciences de l'éducation (1,843)



VICE-PRÉSIDENT :
Mlle Madeleine Lalonde,
Nursing '69
Responsable du Service éducatif
Institut de cardiologie
de Montréal
Chef du groupe IV qui
comprend Nursing (1,415),
Éducation physique (406),
Diététique et Nutrition (406),
Technologie médicale (520),
Réhabilitation (420),
Hygiène (394)



VICE-PRÉSIDENT :
Georges Lafond, H.E.C. '57
Trésorier, Hydro-Québec
Chef du groupe V qui
comprend Droit (2,683),
H.E.C. (2,578),
Sciences sociales (1,779)



DIRECTEUR:
Dominique Léger
Les Diplômés de
l'Université de Montréal

la vie de l'association

Des diplômés de Montréal à Toronto et à Québec

Dans les cadres d'un programme d'animation et d'information, des représentants de l'Association des Diplômés se sont rendus récemment à Toronto et à Québec, rencontrer des confrères de l'Université établis maintenant dans ces régions. Ces démarches entreprises par des représentants de l'Association et ses membres, d'une part, et l'Université, d'autre part. Des rencontres semblables se tiendront dans d'autres régions au cours des prochains mois et comme d'habitude l'Inter sera témoin de ces événements.

QUÉBEC



De gauche à droite Maxime Langlois, Droit '53, président, région de Québec, Hubert Reid, Sciences sociales '61, Yves Guérard, Sciences '56, président des Diplômés, Wilbrod l'Anglais, H.E.C. '14, René Fortier, Poly '50, président de la campagne de financement, Rémi Mayrand, Droit '57.

TORONTO



De gauche à droite Louis-H. Gendron, Sciences '47, vice-président, campagne de financement, Dominique Léger, directeur, campagne de financement, René Fortier, Poly '50, président de la campagne de financement, Gérard Pelletier, H.E.C. '23, président, région de Toronto.

Voir aussi pages 6 et 8

CONTRIBUTION ANNUELLE:
\$15.00*

CONTRIBUTION ADDITIONNELLE: _____

TOTAL \$ _____

TABLEAU DE CONTRIBUTION

Promotion 1970	\$ nil
Promotions 1965 à 1969 incl.	\$10.00
Promotions avant 1965	\$15.00
(le montant de la contribution est basé sur le dernier diplôme obtenu)	

nom _____
adresse _____

faculté _____
promotion _____
téléphone _____

* Voir tableau de contribution ci-haut.

Compléter en lettres moulées s.v.p. et faire votre chèque à l'ordre de:
Les Diplômés de l'Université de Montréal.
C.P. 6128, Montréal 101, Qué.

VOTRE ASSOCIATION VOUS TEND LES BRAS POURQUOI?

PARCE QU'ELLE A UN RÔLE À JOUER

« Dans le monde réduit aux dimensions d'un village, la solidarité est vertu cardinale. Chacun est responsable de tous. Il l'est d'autant plus qu'il « connaît » davantage.

Le diplômé, issu de son milieu, se doit à la communauté qui l'a produit et qui lui a permis de se développer.

Son apport à la communauté, par un juste retour des choses, contribue au mieux-être de ceux qui, moins heureux que lui, ont néanmoins facilité son développement.

Il se doit de mettre ses connaissances à leur service et d'élever le niveau de vie spirituel et matériel de la communauté en vue d'autres conquêtes et d'autres réalisations.

Claude-R. Marchand,
président des D.U.M.,
l'Inter, août 1968.

« L'Université nous a servis, nous les diplômés. Par elle, nous avons acquis les connaissances qui ont ouvert les portes de nos situations respectives. Bien sûr pendant notre formation universitaire et post-universitaire, tout ne fut pas parfait. Mais l'expérience de la vie nous a amplement démontré l'imperfection de toutes les organisations humaines. Pour certains, l'Université a réservé de profondes déceptions. Mais il serait stupide de garder rancune à une institution lorsque les erreurs sont faites par des individus. L'université, reconnaissons-le vit elle aussi l'accélération de sa propre histoire. (...)

Dr Paul David, directeur de
l'Institut de cardiologie de
Montréal, lors de la réception
du "Mérite annuel", oct. 1969.

« Si mes souvenirs sont exacts, nous sommes quelque 30,000 diplômés de l'Université de Montréal dispersés à travers le monde. Il revient à l'Association de garder le contact avec eux et pas seulement un « contact sentimental » — ce contact est tout naturel: deux anciens qui se rencontrent se rappellent presque inévitablement des souvenirs de collège ou d'université — non, le contact auquel je pense, c'est plus que ça, c'est un contact qui, tout en étant basé sur des souvenirs, sur un contact sentimental, est surtout axé sur une sorte de responsabilité individuelle et collective qui fait que le diplômé se sent toujours « membre » de son « Alma Mater », qu'il continue à participer à sa vie, qu'il se sent non pas seulement redevable envers elle de sa formation mais surtout responsable de sa réputation, de ses activités, de son existence. Or pour que les diplômés gardent le contact, continuent à participer à la vie de leur « Alma Mater » il faut qu'ils soient informés de ce qui s'y passe. Et c'est à l'Association des Diplômés qu'il revient de le leur dire au cours de réunions, par le truchement d'un journal, au cours de colloques, etc. (...)

Feu Daniel Johnson, interview
dans l'Inter de décembre 1967.

« ... les Diplômés sont en quelque sorte le lien naturel entre nos facultés et les professions, puisqu'une proportion fort honorable des membres les plus influents de chaque profession se recrutent parmi les anciens de l'Université de Montréal. »

Me Paul Lacoste, à l'époque vice-recteur associé de l'Université, lors du colloque « L'enseignement universitaire et le monde professionnel » Avril 1967

l'intérieur

Errant de haut en bas et de bas en haut du campus tout au long de l'année, il est inévitable que je fasse des découvertes. C'est ainsi qu'il y a quelques jours, j'ai découvert sur un bureau du secrétariat des Diplômés une brique à moitié sortie de son emballage, un emballage dûment affranchi en timbres du Dominion (que les Diplômés ont payés)... et quand je dis une brique, je dis une brique, une vraie brique, une vraie de vraie, une brique de brique... et pas l'Annuaire de l'Université bien que ce soit toute une brique mais pas une vraie brique quand même toute brique qu'il soit.

Ainsi donc il y avait une brique sur un bureau du secrétariat des Diplômés... elle était bien un peu écornée... mais des cornes on en a toujours trop! Ceci dit, elle était là cette brique-là... Que pouvait-elle bien y faire? Et se poser la question ce n'était pas, hélas, y répondre!

Sur le coup, je me suis dit que les Diplômés se préparaient à construire... enfin! leur secrétariat, leur « maison du diplômé », leur « tour des diplômés » à défaut d'une tour... de la bourse, et qu'ils avaient demandé des échantillons de brique... que cette brique en était un et que...

Mais non, après plus ample informé, on m'a dit que cette brique livrée — en toute innocence — par le facteur, venait d'on ne sait où... — c'est quand même curieux une brique qui vient de nulle part — et qu'on ne savait trop qu'en faire... Si encore c'eût été une pierre... elle aurait pu devenir la « première pierre » de quelque chose... mais une brique...

Et j'y suis allé de ma petite enquête...

A première vue, après un rapide examen de l'emballage, on peut dire qu'elle a été postée sur le campus... mais après? Mystère et boule de gomme!

J'ai donc changé mon fusil d'épaule... et je me suis mis à chercher la femme... car il paraît que dans toute enquête il faut toujours commencer par chercher la femme... ça vous donne « bonne bouche » en commençant et si vous n'êtes pas de certaine « police parallèle » ça vous incite à aller plus loin... De toute façon, en commençant par la femme

vous ne risquez rien... au contraire, puisqu'il paraît qu'il y a toujours une femme en dessous (!?) de toute « affaire »... ce qui n'est pas pour me déplaire même si ma nature de squelette ne m'avantage pas particulièrement auprès du sexe faible et alors que mes moyens sont plutôt limités... Pensez donc, je ne peux même plus me « rincer l'œil »!... il faut donc que j'y aille à tâtons... Mon enquête s'annonçait mal... Un fantôme canadien-français qui fait une enquête « à l'italienne » avec les mains... Ouais!

Et j'ai retourné la brique... sens dessus, dessous, dans tous les sens (les 6 sens... de la brique)... mais elle a gardé son secret... Pas la moindre effluve... Si femme il y a là-dessous, elle se parfume au... désodorisant.

A défaut de femme, j'ai cherché l'homme, en tout bien tout honneur! Je ne suis pas de ces gens qui faute de grives mangent du merle, même si merle il y a... voire même un « beau merle »... pour nous envoyer des briques!

J'ai cherché les empreintes digitales... j'ai cherché les odeurs... aveuglément, « anasiquement »... sans succès évidemment... J'ai réfléchi longuement... J'ai essayé par tous les moyens de me mettre dans la peau du bonhomme qui nous avait envoyé une brique... Mais hélas, elle ne m'allait pas... J'ai re-réfléchi...

Quand soudain, Eurêka...! j'ai trouvé!

Si cette brique vient de l'Université, elle ne peut être le fait d'un étudiant, puisque notre liste d'adressage ne contient aucun étudiant, ce ne peut être le fait d'un administrateur — il n'y a pas de petit bénéfice pour eux et une brique est une brique — ce ne peut être le fait d'un révolutionnaire — il nous l'aurait envoyé par la fenêtre — ce ne peut être le fait ni d'un briqueteur, ni d'un entrepreneur, il n'y en a plus sur le campus actuellement... Alors? Qui est-ce?

Fiez-vous à mon flair. Ce doit être le fait d'un... farceur.

En tout cas l'enquête continue!

**LE FANTÔME DE
L'UNIVERSITÉ**

ALFRED SAUVY ET L'UNIVERSITÉ

Démographe, économiste, sociologue, Alfred Sauvy, 72 ans, a assumé et assume toujours de nombreuses fonctions dans l'enseignement, la recherche et divers organismes économiques et démographiques français et étrangers.

Reçu à Polytechnique en 1920, après des études secondaires au collège Stanislas et au collège de Perpignan et après avoir été blessé à la guerre 1914-1918 Alfred Sauvy, ayant passé le concours de statisticien, exerça ses talents de 1922 à 1937 à la Statistique générale. Il sera ensuite engagé à l'Institut de conjoncture, chef du service d'observation économique et directeur de cet institut de 1937 à 1945. Pendant la même période, il fut chargé des questions économiques au cabinet Paul Reynaud (1938-39), puis, pendant la dernière guerre, secrétaire général adjoint du Comité des pro-



grammes et des achats alliés. Il fut par la suite nommé secrétaire général à la Famille et à la Population (1945) puis directeur de l'Institut

national d'Etudes démographiques jusqu'en 1962.

Il a été professeur à l'Ecole puis à l'Institut des Sciences politiques et titulaire de la chaire de démographie sociale au Collège de France. Depuis 1947, il représente la France à la commission de la Statistique, puis à celle de la Population de l'ONU, etc., etc. Il donne régulièrement des enseignements dans diverses universités étrangères (Tunis, Rome, Turin, Bruxelles, Genève)...

Auteur d'une trentaine d'ouvrages dont certains ont trouvé une large audience à l'étranger, Alfred Sauvy, dans ses analyses des grands problèmes de notre temps, s'efforce d'abattre de nombreux mythes trop passivement acceptés. Ses écrits sont considérés par certains comme de brillants paradoxes tandis que les autres leur reconnaissent une grande vertu stimulante pour l'esprit.

« Dans le grand mouvement en avant qui marque cette époque, la société s'est disloquée, comme une colonne de véhicules qui se met en marche. En tête, tout en tête, galopent en liberté la technique capricieuse et l'art vagabond qui vont vite, sans bien savoir où. Derrière, suivent, à distance convenable, les activités placées sous le signe de la concurrence et de la rentabilité. S'adapter ou disparaître, la course ou la vie.

Plus à l'arrière encore, c'est la débandade ou plutôt la stabilité. Résister au grand courant qui traverse le monde est le grand souci de ceux qui ne sont pas emportés par lui. A ce jeu, l'enseignement est roi. Syndicats, conseils supérieurs, administration, tout épris des meilleures intentions, sont épris de changements, à condition qu'ils ne modifient aucune position acquise. Ainsi se comporte même le révolutionnaire français; à la première incommodité, le gouvernement est tenu pour responsable, le révolutionnaire ne se distingue du réformiste que par la violence avec laquelle il réclame... un statut.

Faute de pouvoir évoquer, même brièvement, l'archaïsme des méthodes, des matières, des programmes, retenons seulement deux points: le recrutement des professeurs de l'enseignement supérieur et le mépris à l'égard de tout ce qui est productif ou technique ou même pédagogique.

Seul compte le passé

Quand il s'agit de savoir qui sera appelé à enseigner aux jeunes à l'Université, deux méthodes peuvent être conçues :

— se préoccuper du présent et de l'avenir. Les hommes sont alors jugés sur leur savoir actuel et sur leur aptitude à le transmettre ou à faire travailler les esprits en vue de leurs réalisations futures;

— se préoccuper seulement du passé. Les hommes sont alors jugés sur leur savoir antérieur, remontant parfois à vingt ou vingt cinq ans, ou plus précisément sur la façon dont ils ont su, à ce moment, répondre à des questions posées par des hommes plus âgés, recrutés, en leur temps, de la même façon.

C'est la seconde méthode qui est, bien entendu, choisie; elle trouve

pour la défendre de farouches progressistes, employant les termes bénis de stabilité et de statut.

C'est ainsi que, pendant longtemps, la chaire de statistique et la chaire de démographie de la Faculté de droit ont été confiées non à des personnes ayant quelque lumière dans ces deux sciences, mais au dernier agrégé, entré à la Faculté. L'habit fait le moine.

Si, par une volonté délibérée, quelque despote avait entendu fixer, de façon définitive, l'enseignement, en l'empêchant absolument d'avancer malgré la pression ambiante, il n'aurait pas pu trouver de moyen plus efficace.

L'aversion à l'égard du temporel

Tout ce qui forme l'esprit l'élève; par suite, tout ce qui est matériel est vil. A travers les révolutions et les changements de classe sociale, ce principe s'est fidèlement transmis comme un flambeau recevant constamment de nouvelles applications. La peur de tomber, de déchoir, se retrouve certes partout et se justifie bien souvent, mais elle conduit

l'Université, l'école, dans leur sens le plus général, à éviter, le plus possible, tout contact impur et à chercher le salut dans l'abstraction, appelée pour la circonstance du terme sacré de culture générale. (...)

« Sans une forte situation économique nationale, l'Université serait privée de moyens; les hommes ne sont pas suffisamment férus de culture pour se priver de tout en sa faveur. Mais jamais les conseils universitaires n'ont dans la fierté de leur toge, compris la nécessité d'alimenter leur nourrice.

«... La seule porte grande ouverte est paradoxalement celle de l'Université, de sorte que celle-ci, au lieu de recevoir, comme autrefois, les plus riches, est fréquentée par les meilleurs et par les moins bons, par ceux qui veulent s'élever et visent haut, et par ceux qui, faute d'idée précise, n'ont pas pu ou voulu entrer nulle part. » (...)

« Il est peu de professions en France où la sélection définitive à 25 ou 30 ans joue plus que dans l'enseignement supérieur. Aux Etats-Unis, le professeur de Columbia ou Harvard de 45 ans, qui manifeste quelque retard sur son temps, même léger, se voit facilement préférer un homme plus brillant, qui fait parler de lui. Le contrat du professeur ne lui étant pas renouvelé, il ne lui reste plus qu'à chercher une université moins en vue et sans doute moins riche. La peur de cette éventualité le tient d'ailleurs en haleine. En France rien de tel: une fois agrégé vous avez le droit absolu, quoi qu'il arrive, de répéter pendant 35 ans ce que vous avez appris dans votre jeunesse ou d'y ajouter ce que vous voulez. Quel que soit votre degré d'affaiblissement intellectuel, de négligence, d'attardement, voire même d'aliénation mentale, vous êtes intouchable. Seule la nomination à Paris se fait selon quelques règles de sélection, mais parvenu à cette marche, vous n'avez plus qu'à vous laisser vivre.

Les mérites respectifs et les inconvénients du système américain et du système français peuvent se discuter; mais ce qui est surprenant, c'est qu'après avoir détruit l'Université vétuste en 1968, les étudiants les plus extrémistes aient respecté avec onction l'abus le plus manifeste, le test le plus sûr de vétusté présente et future. Questionnés à ce sujet, les uns disent qu'ils regrettent de ne

pas y avoir pensé; les autres qu'il faut respecter le statut de la fonction publique, c'est-à-dire la fortification la moins défendable, contre les jeunes. Révolution, statut, cela ne va pas bien ensemble.

« Il est de bon ton de mépriser les questions matérielles, en les supposant résolues en sa faveur. Que l'Etat n'accorde pas suffisamment de ressources à la formation des jeunes Français n'est plus à démontrer, mais on n'a jamais vu un étudiant, ni un enseignant, porter plainte contre la construction d'une autoroute, d'une plage ou d'une station de sports d'hiver.

Le drame est que, dans un temps où l'industrie écrase l'atelier, la formation des hommes s'accommode bien de l'action artisanale. Alors que l'industrie améliore la qualité avec la quantité des objets, ou du moins ne la détériore pas, l'enseignement de masse, même assorti de toutes les machines, ne donne que de médiocres résultats.

Toute difficulté peut être vaincue, à condition d'être reconnue; mais la tactique classique consiste à les contester, de façon à pouvoir se plaindre en pleine liberté.

En particulier, le problème de l'ajustement des professions et de l'enseignement donné peut recevoir plusieurs solutions; tout est permis, excepté de fermer les yeux.

« En tête de notre colonne disloquée par sa propre vitesse, deux éléments galopent allègrement en tête, sans se soucier du reste, avons-nous dit, l'art et l'innovation technique. Derrière, c'est la débandade; les véhicules suivent péniblement, selon leurs moyens, l'Université fermant la marche.

Plus ou moins concurrentielles, les entreprises privées et publiques ne peuvent ignorer le progrès technique, sans risquer de disparaître; bon ou mauvais, le test de réussite existe, c'est le profit ou la chute. L'Université ne bénéficie d'aucun stimulant. Les syndicats et les nombreux Conseils supérieurs s'opposent classiquement à peu près à toute réforme sérieuse, ne s'entendant que sur la demande de crédits.

Une opinion de plus en plus accentuée voudrait que chaque secteur de la société se dirige lui-même librement: double et singulière erreur;

les bonnes réformes se font du dehors ou sur des suggestions du dehors; d'autre part, les divers secteurs sont au service de la nation et non d'eux-mêmes. Une trop large autonomie des divers corps est une négation de la société et sacrifie la plèbe, composée de ceux qui n'ont pu entrer dans un de ces monopoles protégés.

Même si les objectifs de l'Université sont bien définis, il est fort difficile de juger s'ils sont atteints; cette fois encore, seules les personnes extérieures peuvent éclairer utilement la route.

Séparation anachronique

Vers 15 ans, les jeunes se séparent, les uns adoptent une vie professionnelle définitive, les autres une vie d'études. Cette séparation totale était pleinement logique au temps de la grande bourgeoisie triomphante: d'un côté le peuple, qui sort de l'école primaire, de l'autre la bourgeoisie qui occupera les emplois supérieurs. La généralisation de l'enseignement du second degré a rendu ces dispositions caduques et quelque peu monstrueuses. Leur responsabilité dans le désespoir des jeunes, puis leur explosion, n'est pas douteuse: entasser des adolescents qui n'ont jamais travaillé de leurs mains, qui ignorent tout de la société matérielle, dans des établissements qui les éloignent plus encore de toute vie professionnelle, c'était vraiment défier le sort ou plutôt le commander, sans risque d'être contredit. La naïveté des étudiants dans leurs contacts avec les ouvriers n'a fait que confirmer l'étendue de l'erreur commise.

La solution est ici radicale: dès l'âge de 15 ou 16 ans, les jeunes doivent tous être mis dans une vie semi-professionnelle, semi-scolaire. Cette vie professionnelle initiale doit être, le plus possible, manuelle; il est toujours plus facile de s'élever que de descendre ou paraître le faire. Ceux qui réussissent le mieux seront aspirés par une promotion continue.

Pour n'être pas nouvelles, ces vues ne sont pas faciles à appliquer, mais elles constituent et de loin la première réforme qui commande toutes les autres: la réunion de l'Université et de la société.

« La révolte des jeunes »
Calmann-Levy

LE QUÉBEC MANQUE DE DIPLOMÉS D'UNIVERSITÉ (III)

Faisant le bilan sommaire et provisoire de la « révolution tranquille » et essayant de situer l'enseignement supérieur au Québec dans le cadre de l'enseignement universitaire au Canada, l'Inter de janvier concluait que le Québec, toutes proportions gardées, manquait d'étudiants dans ses universités et collèges.

L'Inter de février, à travers les chiffres de l'Annuaire de l'Association des universités et collèges du Canada, constatait que non seulement le Québec manquait d'étudiants universitaires mais que de plus ceux qu'il avait, étaient, toutes proportions gardées, en général « moins

qualifiés », c.à.d. que comparativement aux étudiants du reste du Canada les étudiants universitaires québécois allaient moins loin dans leurs études, en général, que leurs confrères du reste du Canada, qu'il manquait d'étudiants postulant un premier grade mais également d'étudiants postulant un grade supérieur et que cette pénurie était surtout flagrante parmi les étudiants canadiens-français.

Dans le présent article, l'Inter fait l'inventaire de quelques groupes de « professionnels » et s'efforce de placer le problème dans un contexte international.

L'Inter d'avril 1970 a publié sous le titre « Tendance à l'urbanisation des groupes professionnels » un tableau résumant une étude d'un même nom publiée en juin 1967 par M. Claude Hamel de l'Institut de psychologie de l'Université en collaboration avec le Conseil interprofessionnel du Québec, sur la distribution géographique des membres de 13 corporations professionnelles dans 10 régions économiques du Québec. On en trouvera ci-dessous (Tableau I) les deux dernières colonnes. Elles nous donnent le nombre de membres de chaque groupe recensé ainsi que le taux de concentration de ses membres au Québec par rapport à la population qui était à l'époque de 5,966,723 habitants.

Ces chiffres nous permettent de situer le Québec de quelques professions dans le concert des nations. Une fois de plus, nous sommes forcés d'admettre que s'il n'est pas le

dernier... il n'est pas pour autant en tête du peloton. Non seulement il est loin des Etats-Unis, son voisin et son « commensal » mais de plus il vient après la plupart des pays européens, notamment dans ces sciences de la santé (Tableau II) qui ont toujours été très bien considérées chez nous où « faire un médecin » était l'un des rêves des parents et des enfants. Il n'est peut-être pas à regretter que l'Inter n'ait pu mettre la main sur les statistiques se rapportant aux professions d'ingénieurs et d'administrateurs, ingénierie et administration étant sans doute des domaines dans lesquels notre retard serait plus important encore du fait qu'ils ont toujours été considérés traditionnellement comme négligeables, chez nous.

Ce qui est plus grave, c'est que cette situation tend à se poursuivre ainsi que le prouve les tableaux parus dans les Inter de janvier et de février.

A un moment où « les nations sont dans l'obligation de se défendre — au moyen de l'Université et de l'industrie — de toute extension du retard de la connaissance »⁽¹⁾, en 1969-70 les Universités du Québec n'ont décerné que 266 Doctorats alors qu'au Canada, il s'en est décerné 1,339. Toutes proportions gardées, comparativement à l'ensemble du Canada, les universités québécoises auraient dû en décerner 382 et comparativement à l'ensemble du pays moins le Québec, elles auraient dû en décerner 429.

Sur le plan international, comparativement aux Etats-Unis où les universités ont décerné en 1968 quelque 21,600 Ph. D. nos universités québécoises auraient dû décerner quelque 636 doctorats minimum.⁽²⁾

Comparativement à la France où les universités ont décerné en 1968, 5,964 Doctorats d'état (l'équivalent du Ph.D.), les universités de la « Belle Province » auraient dû en décerner 710.

A noter que même si nous comparons le nombre de doctorats décernés en 1969 au Québec au nombre estimatif de Ph.D. décernés aux Etats-Unis la même année, nombre qui devait considérablement baisser à cause de la loi de 1967 sur le « service militaire sélectif », le retard du Québec reste notoire. Si en effet, l'on estimait que 40% des appelés seraient des jeunes gens en cours de fin d'études ou sur le point d'en aborder le stade final et qu'on se serve du 60% restant pour évaluer le nombre de Ph. D. décernés en 1969 (en supposant que le nombre de Ph.D. décernés cette année-là aurait été le même si cette loi n'avait pas été promulguée) il aurait fallu que les universités du Québec décernent 571 doctorats pour rester dans la course.

Dans son ouvrage « La fuite des cerveaux »,⁽¹⁾ D. N. Chorofas présente un tableau de la densité des études universitaires liées à la « Révolution du Savoir » (Tableau III). Si on y insère le Québec de 1962 et de 1966 on s'aperçoit que malgré tout il nous restait pas mal de che-

(1) Dimitris N. Chorofas: « La fuite des cerveaux ».

(2) Notre déficit est d'autant plus grave que même si elle s'est ralentie, la « chasse aux cerveaux » américaine continue... même au Québec.

min à faire pour rejoindre les principaux pays cités.

A rapprocher de ce tableau, celui que présente Zbigniew Brzezinski dans « La révolution technétronique » (Calmann-Levy, ed.) et dans lequel ont été introduit le Canada et le Québec (Tableau IV). L'un et l'autre y font belle figure à condition que l'on ne tienne compte que du taux d'augmentation seulement... et à condition que l'on ne rapproche pas ce tableau de celui de la fréquentation de l'enseignement supérieur par 100,000 habitants de l'ensemble de la population du même auteur (Tableau V) dans lequel ont également été insérés le Canada et le Québec.

Dans ce tableau en effet il apparaît clairement que le fossé qui nous sépare des États-Unis et l'U.R.S.S. dans le domaine de l'enseignement supérieur au chapitre du nombre d'étudiants par 100,000 de population, va en s'élargissant.

En 15 ans, les États-Unis ont augmenté leur avance en chiffres absolus de 678 unités sur le Québec et de 757 sur le Canada. Quant à l'U.R.S.S., son avance est passée de 183 unités en 1950 à 510 quinze ans plus tard.

Autre constatation: le Japon et la France étaient sur le point de dépasser le Québec en 1965, leur écart respectif était en effet passé de -39 et -176 qu'il était en 1950 à -24 et -122 en 1965. Quant à l'écart qui séparait le Canada et le Japon en 1950, il est passé en 1965 de 18 à 112 unités et celui qui le séparait de la France de -119 à +14.

A souligner tout particulièrement — la chose est si rare — que l'écart qui séparait le Québec du Canada a également augmenté à l'avantage du Québec alors qu'il est passé de 57 unités à 136, de 1950 à 1965.

Une fois de plus, l'on constate que le Québec manque de diplômés d'université et que tout porte à croire qu'il continuera d'en manquer, voire d'en manquer de plus en plus. Et pourtant l'on crie aux chômeurs instruits et plusieurs nouveaux diplômés ne trouvent pas de travail à leur taille... et certains diplômés plus âgés perdent leur situation... Il en sera question dans le numéro d'avril de votre Inter.

TABLEAU I

MEMBRES DE 13 CORPORATION PROFESSIONNELLES DU QUÉBEC ET CONCENTRATION DE CHAQUE GROUPE PAR RAPPORT À LA POPULATION		
Professions	Nombre au Québec	Concentration par habitants
Architectes	836	1/ 7,137 habitants
Arpenteurs-géomètres	367	1/16,258 "
Comptables agréés	4,047	1/ 1,475 "
Conseillers d'orientation	357	1/16,713 "
Chirurgiens-dentistes	1,640	1/ 3,638 "
Diététistes	528	1/11,301 "
Ingénieurs forestiers	579	1/10,305 "
Médecins et chirurgiens	6,932	1/ 860 "
Médecins vétérinaires	481	1/12,404 "
Optométristes	452	1/13,200 "
Pharmaciens	1,809	1/ 3,298 "
Psychologues	402	1/14,842 "
Urbanistes	99	1/60,270 "



SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

L'ÉCONOMIE MUTUELLE D'ASSURANCE

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCES

TABLEAU II

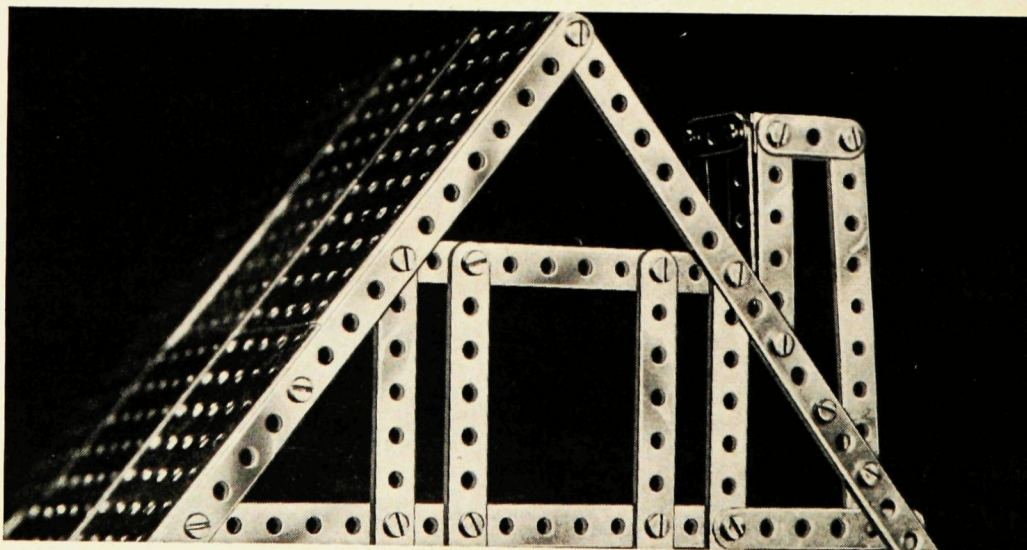
CONCENTRATION DE 4 PROFESSIONS PAR RAPPORT À LA POPULATION DANS QUELQUES PAYS (1) (2)						
Médecins						
Israël	1/410	habitants	U.R.S.S.	1/3,330	"	
U.R.S.S.	1/480	"	QUÉBEC	1/3,638	"	
Tchécoslovaquie	1/540	"	Grande-Bretagne	1/3,850	"	
Italie	1/590	"	Pharmaciens			
Bulgarie	1/600	"	Monaco	1/730	habitants	
Autriche	1/630	"	Japon	1/1,635	"	
Allemagne de l'Ouest	1/640	"	Belgique	1/1,683	"	
Argentine	1/670	"	Italie	1/1,690	"	
U.S.A.	1/670	"	U.S.A.	1/1,731	"	
Suisse	1/710	"	CANADA	1/2,839	"	
Grèce	1/710	"	France	1/3,054	"	
Australie	1/720	"	Angleterre	1/3,239	"	
Belgique	1/720	"	QUÉBEC	1/3,298	"	
CANADA	1/820	"	Allemagne de l'Ouest	1/3,521	"	
France	1/830	"	Suisse	1/3,841	"	
Pays-Bas	1/860	"	Vétérinaires			
QUÉBEC	1/860	"	Italie	1/6,677	habitants	
Angleterre	1/870	"	Allemagne Fédérale	1/7,484	"	
Suède	1/910	"	Pays-Bas	1/8,582	"	
Japon	1/920	"	FRANCE	1/9,959	habitants	
Dentistes				QUÉBEC	1/12,404	"
U.S.A.	1/2,080	habitants				
France	1/2,480	"				
Israël	1/2,570	"				

(1) Ces tableaux ne situent pas exactement le Québec du fait:

- que si, par exemple, il est ci-dessus au 4^{ème} rang par le nombre de vétérinaires par habitant, dans la réalité, il est peut-être beaucoup plus loin alors que les renseignements pour les autres pays manquent;
 - que si les chiffres de la plupart des pays sont de 1965, ceux du Québec sont de 1967 et que par conséquent notre situation en 1967 était sans doute plus grave encore;
 - que la « révolution tranquille » de l'éducation ne faisait que commencer et ne pouvait avoir eu aucune influence encore. Rien ne prouve cependant qu'elle en a eu depuis non plus au niveau des professions.
- (2) Ces chiffres, sauf ceux du Québec qui sont extraits du document de M. Hamel, nous ont été fournis par « Quid 1971 ».



la force de l'argent au service de l'expansion économique



Banque Canadienne Nationale

TABLEAU III

DENSITÉ DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES LIÉES À LA « RÉVOLUTION DU SAVOIR » (1)					
Pays	Étudiants inscrits en 1962	% approximatif de l'accroissement des inscriptions entre 1962 et 1966	Étudiants inscrits en 1966	% des étudiants âgés de 20 à 24 ans	% dans la population des sujets âgés de 20 à 24 ans
ÉTATS-UNIS	3,200,000	72%	5,526,000 (2)	43%	6.5%
U.R.S.S.	2,400,000	67%	4,000,000 (est.)	24%	7.5% (est.)
CANADA	130,000	58%	205,000	20.5%	6.8%
QUÉBEC	43,156	55%	67,316	14.2%	8.2%
FRANCE	250,000	100%	500,000	16%	6.5% (est)
JAPON	760,000	80%	1,370,000 (est.)	13.2%	9.5%
SUÈDE	30,000	107%	62,000	11%	6.5% (est.)
BELGIQUE	30,000	80%	54,000	10%	6.8%
ALLEMAGNE	220,000	27%	280,000 (2)	7.5%	6.5%
ITALIE	220,000	30%	284,000	6.9%	7.8%
ANGLETERRE	140,000	18%	165,000	4.8%	6.8%
SUISSE	20,000	50%	30,000 (2)	4.8%	—
INDE	—	—	1,700,000	3.8%	9 %

(1) Dimitris N. Chorafas — « La fuite des cerveaux » Fayard, éditeur.

(2) La proportion des étudiants étrangers est de 2% aux États-Unis, 8% en Allemagne, 27.5% en Suisse.

TABLEAU IV

NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR			
Pays classés d'après le % d'augmentation	1958	1965	Augmentation (en %)
Tchécoslovaquie	48,805	141,687	190
France	186,101	509,764	174
Pologne	111,820	251,864	125
Allemagne de l'Ouest	173,320	372,925	115
R.A.U.	83,251	177,123	113
Québec	28,761	59,400	106.5
Canada	86,800	178,200	105.3
Japon	556,561	1,116,430	97
U.S.A.	3,042,200	5,526,325	81.6
Brésil	86,868	155,787	79
U.R.S.S.	2,178,900	3,860,500	77
Inde	913,380	1,310,000 (1963)	43
Italie	216,248	300,940	39
Indonésie	49,557	65,635 (1964)	32

TABLEAU V

FRÉQUENTATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PAR 100,000 HABITANTS DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION			
Pays classés d'après le % d'augmentation	1950	1965	Augmentation en chiffres absolus de 1950 à 1965
États-Unis	1,508	2,840	+ 1,332
U.R.S.S.	693	1,674	+ 981
France	334	1,042	+ 708
Japon	471	1,140	+ 669
Québec	510 (1951)	1,164 (1966)	+ 654
Canada	453 (1951)	1,028 (1966)	+ 575
Allemagne de l'Ouest	256	632	+ 376
Pologne	473	800	+ 327
Inde	113 (1963)	284	+ 171
Brésil	98	189	+ 91
Indonésie	8 (1963)	95	+ 87
Algérie	52	68	+ 16

PRIX ARTHUR-VALLÉE ET PARIZEAU

Comme chaque année, les Diplômés de l'Université de Montréal remettent à deux étudiants finissants deux prix d'un montant de \$200.00, le Prix Arthur-Vallée et le Prix Parizeau.

Le Prix Arthur-Vallée du nom d'un ancien président des Diplômés sera accordé à un étudiant choisi par un jury ad hoc parmi les candidats qui souscrivent aux conditions suivantes:

- a) succès dans les études, attesté par le secrétaire de sa faculté ou école;
- b) meilleur esprit manifesté dans l'intérêt de la communauté universitaire;
- c) initiative de caractère universitaire et participation active à leur réalisation.

Le Prix Parizeau a été créé par M. Gérard Parizeau, professeur émérite et membre du conseil d'administration de la Corporation de l'École des Hautes Etudes Commerciales, ancien président de l'association des Diplômés de l'Université de Montréal.

Il est destiné à reconnaître le mérite d'un étudiant finissant d'une faculté ou école affiliée, qui pendant le cours de ses études s'est signalé par ses travaux d'ordre intellectuel.

Règlements de ces concours

Tout étudiant peut présenter sa propre candidature ou peut être

présenté par un confrère, un professeur, un directeur de thèses, etc. en observant les directions suivantes:

1. Faire parvenir un dossier dactylographié avec bref curriculum vitae, photo, attestations et contenant pour le Prix Arthur-Vallée: l'énumération des initiatives de caractère universitaire et participation active à leur réalisation; pour le Prix Parizeau: la liste des travaux académiques et para-scolaires d'ordre intellectuel accomplis par le candidat.

2. La candidature devra parvenir sous enveloppe cachetée, selon le cas, au Jury du Prix Arthur-Vallée ou au Jury du Prix Parizeau, Les Diplômés de l'Université de Montréal, C.P. 6128, Montréal 101.

3. Aucune candidature ne sera acceptée après le 31 mai 1971.

4. Représentant l'ensemble de la communauté universitaire, les membres du jury sont choisis par le Conseil de l'Association des Diplômés.

5. Une copie du présent avis est remise au secrétaire de chaque faculté ou école pour affichage dans un endroit bien en vue.

Le président des Diplômés,
Yves Guérard.

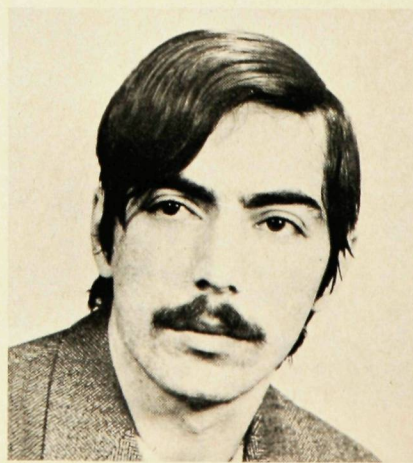
Le 15 mars 1971.

JUAN GARCIA, LAURÉAT

Le 9 mars dernier, M. Georges-André Vachon, président du jury a remis le Prix de la revue « Etudes françaises » publiée par les Presses de l'Université, à M. Juan Garcia, poète d'origine marocaine qui a publié ses premières œuvres au Québec.

Juan Garcia est né à Casablanca en 1945. Il a fait ses premières études en français. Arrivé au Canada à l'âge de 12 ans en compagnie de ses parents qui sont d'origine espagnole et furent la révolution marocaine, il poursuit ses études en anglais à Montréal. C'est pourtant le français qu'il choisit lorsqu'il commence à écrire, après ses études secondaires, vers l'âge de 20 ans. L'histoire de ses premiers écrits est intimement liée à la vie littéraire de Montréal, de 1965 à 1968: il participe à des récitals de poésie, il collabore à « Liberté » et à « L'Action nationale », aux nouvelles revues d'avant-

garde comme « Passe-partout », « Quoi », « La barre du jour »; il se lie, en particulier avec Pierre Bertrand, Jacques Brault, Raoul Duquay, Gilbert Langevin et Gaston Miron. Il publie simultanément en 1967 « Alchimie du corps », aux éditions de l'Héxagone et dans la revue « Quoi », un important texte de prose intitulé « La transmutation ».



Minoritaire lui-même, au sein d'une minorité culturelle, particulièrement menacée, Juan Garcia témoigne, par son œuvre, de la fécondité de la solitude. Dépossédé du monde comme ses amis québécois, il doit créer, recréer le monde de l'intérieur, pour y survivre. De l'intérieur — et c'est à l'image de la recherche alchimique que se développe son œuvre naissante. En attribuant à Juan Garcia le Prix de la revue « Etudes françaises », le jury a voulu souligner l'exceptionnelle qualité de la poésie qui traduit cette expérience.

Le prix d'un montant de \$2,000 lui a été décerné par un jury composé de M. Georges-André Vachon, président, Mlle Danielle Ros, MM. Jacques Brault, Paul-Marie Lapointe et Naim Kattan.

\$100,000 ... ET LE RESTE POUR L'UNIVERSITÉ

La Faculté de médecine de l'Université a reçu environ \$100,000, soit la partie qui lui revenait des revenus de capital de la Fondation Charles O. Monat fondée en 1963. Elle les affectera exclusivement aux recherches des cures du cœur, du cancer et de la tuberculose tel que l'exige le testament du légataire, feu Charles O. Monat.

Monsieur Charles-Oscar Monat, ing. p. décédé le 8 janvier 1963 à l'âge de 74 ans, avait en effet, créé par testament une « Fondation » qui porterait son nom et dont le capital serait de l'ordre de \$1,400,000.

Les revenus de ce capital iront pour 40% aux Religieuses hospitalières de St-Joseph de l'Hôtel-Dieu, pour 20% à l'Université de Montréal, pour 20% à l'Université McGill et pour 20% au Foyer de la charité.

Pour répondre aux vœux de M. Monat, les religieuses hospitalières « pourront employer (les revenus) aux cures et traitements des maladies en général », tandis que les universités (McGill et Montréal) ou « leurs institutions dûment affiliées, devront employer exclusivement tels revenus aux recherches des cures du cœur, du cancer et de la tuberculose ». Et le testateur d'ajouter: « Je veux que les fiduciaires voient à ce que les personnes employées aux dites recherches soient libérales-

ment rémunérées, considérant que ceux voués aux recherches scientifiques sont généralement insuffisamment rétribués ».

Quant au Foyer de la charité, M. Monat qui dit de lui « qui accomplissait une œuvre semblable à celle des Disciples d'Emmaus, fondée par l'Abbé Pierre, à Paris, France », le laisse libre d'en faire ce que bon lui semble.

M. André Bachand, directeur du Fonds de développement de l'Université est le président du groupe des administrateurs de la Fondation.

UNE ASSOCIATION SPORTIVE UNIVERSITAIRE PROVINCIALE

Les directeurs de sports des Universités québécoises ont créé récemment l'Association sportive universitaire du Québec qui commencera ses opérations avec la saison 71-72.

« Ce geste, comme l'explique le communiqué émis lors de la création de l'association, est le résultat d'une prise de conscience face au problème de la disparité des associations existantes. On sait en effet que l'Union sportive interuniversitaire du Canada a été créée en 1876 et la répartition en associations régionales date des années 50.

« Les importants changements qui ont marqué le système d'éducation au Québec, l'accroissement et la création de nouvelles universités ont motivé cette décision ».

« Le retrait de Laval, McGill et Montréal de l'Association sportive interuniversitaire de l'Ontario et du Québec, la disparition de l'Ontario-St. Lawrence athletic association et

la création de cette association québécoise font que l'Union sportive interuniversitaire du Canada sera divisée en 4 associations régionales: la Western canadian intercollegiate athletic association, l'Association provinciale ontarienne (qui reste à créer), l'Atlantic intercollegiate athletic association et finalement l'Association sportive universitaire du Québec, l'assemblée constituante de cette dernière étant composée des directeurs de sports de Bishop's, du Collège militaire de St-Jean, du Royal Military college de Kingston, de Laval, du Macdonald College, de McGill, de Montréal, de Sherbrooke, de Sir George Williams, de l'Université du Québec à Chicoutimi, Montréal, Trois-Rivières et Rimouski.

Gérald Simond de l'Université de Montréal a été élu premier président de cette nouvelle association, tandis que Gaston Marcotte, Yvon Lamarche, Francine Germain et Al Grazys étaient élu respectivement vice-président, secrétaire-trésorier, responsable de la commission technique pour les sports féminins et responsable de la commission technique pour les sports masculins.



Voir pages 8, 7 et 6

IN comme dans INNOVATRICE

C'est sous le signe de l'innovation que s'exerce l'activité de la Banque Provinciale. Innovatrice, la Banque Provinciale l'est pour vous servir plus efficacement et plus professionnellement.

Progresser avec nous, ça vous plairait?

ON EST IN



banque provinciale

L'INNOVATRICE

POLY, FOYER D'ANIMATION DE L'ÉCONOMIE INDUSTRIELLE

«Poly, foyer d'animation de l'économie industrielle», tel était le thème du colloque tenu les 18 et 19 février dernier à l'École polytechnique par les étudiants, professeurs et diplômés de l'École polytechnique affiliée à l'Université.

En fait, ce colloque était un aboutissement comme l'expliquait M. R. Marcel Prévost, ing. 'Poly. 1954, dans un article du supplément de 6 pages publié par «Le Devoir» le 18 février sous le titre «Polytechnique s'interroge».

«En 1973, l'École polytechnique de Montréal célèbre son centenaire», écrivait M. Prévost sous le titre «Un foyer d'animation de l'économie industrielle» dans ce supplément du journal «Le Devoir». Et il continuait:

«En 1970, 313 nouveaux ingénieurs se sont joints aux quelque 4,082 anciens diplômés de Polytechnique.

«On retrouve des diplômés de Polytechnique dans toutes les sphères d'activité de la Province.

«Des changements profonds ont eu lieu à Polytechnique depuis quelques années tant dans l'enseignement que dans l'administration. L'un des plus importants est sans doute le système de promotion par matière qui permet à un étudiant de continuer à progresser même s'il a subi un échec dans plusieurs matières. (...)

«Il n'est pas nécessaire de rappeler que les étudiants sont beaucoup plus polarisés qu'autrefois. Leurs critiques en majorité constructives ont souvent amené des changements bénéfiques. La recherche, qui était à

peu près inexistante il y a quelques années a progressé. Il existe maintenant une population importante d'étudiants au niveau supérieur.» (...)

«Mais maintenant que la province cherche à mieux s'identifier tant à l'échelle nationale que dans le marché international, il faudra passer à l'innovation, il faudra créer, il faudra aider le Québec à affirmer sa personnalité.

«Poly sent qu'il devra intensifier encore plus son rôle de produire des idées nouvelles. L'expérience et les ressources humaines et matérielles acquises devront aussi servir à la recherche et au développement de nouveaux produits et de nouveaux procédés ainsi qu'à la construction de nouvelles usines.» (...)

«Au début de l'année 1970, une équipe composée de représentants des neuf disciplines offertes à Polytechnique fut mise sur pied afin de s'interroger sur l'orientation de l'École.» (...)

«L'information recueillie fut ensuite disséquée et analysée pour finalement en arriver à établir une série de prémisses dont les administrateurs peuvent se servir dans les décisions qui engagent pour l'avenir.

«Ces prémisses publiées dans un cahier intitulé «Prospectives» furent regroupées sous les huit thèmes suivants:

1. la préparation de l'ingénieur aux fonctions administratives;
2. le développement de l'esprit de créativité, d'innovation et d'entrepreneurship chez l'étudiant;
3. la recherche à Polytechnique;

4. l'éducation permanente à Poly au service des diplômés;
5. la dimension sociale de la technologie;
6. le développement des oligopoles industriels;
7. le rôle du professeur de génie;
8. la formation totale de l'étudiant ingénieur.

Chacun de ces thèmes fut par la suite confié pour étude à un atelier de travail composé de représentants des quatre groupes dont l'ensemble constitue Polytechnique: les diplômés, les étudiants, le corps professoral et la direction de l'École.

Le colloque «Poly, foyer d'animation de l'économie industrielle» vient couronner cet effort de réflexion. Il a pour but d'étendre à un plus grand nombre de personnes la possibilité de contribuer à l'orientation de Polytechnique pour les dix prochaines années, voire les cinq prochaines années; le rythme de vie nous permet-il, en effet, de prévoir plus de cinq ans à l'avance? »

Le colloque organisé conjointement par l'Association des professeurs, l'Association des diplômés avec la collaboration de l'Association des étudiants et de la direction de l'École était sous la présidence d'honneur de M. Bernard Lavigne, ing. Poly. '41, président de la Corporation de l'École polytechnique de Montréal. Au cours du colloque, les participants ont entendu successivement: **Léon Dion**, professeur au département des Sciences politiques de la faculté des sciences sociales de l'Université Laval dans une conférence intitulée «Société industrielle et action politique»;

Camille Dagenais, ing. président de Surveyer, Nenniger & Chênevert Inc. qui a traité de «Certains aspects de l'ingénieur de demain»;

Guy St-Pierre, ing., ministre de l'Éducation qui a déploré «L'absence des ingénieurs au niveau politique»; Le colloque qui s'est terminé le 19, à l'hôtel Reine Elisabeth par une assemblée plénière au cours de laquelle les présidents des huit ateliers de travail ont présenté leurs recommandations a été suivi de l'Assemblée générale annuelle de l'Association des diplômés de polytechnique et du «banquet de l'amitié».

“ la maison aux multiples services de reproduction ”

reproTech
LTÉE. LTD

IMPRESSIONS OFFSET
REPRODUCTION DE PLANS
SERVICE DE RELIURE

COPIES XEROX OU BRUNING
REDUCTIONS
SERVICES DIVERS

1550 OUEST, BOUL. DE MAISONNEUVE
BOUCHE DE METRO - GUY MONTREAL

D.ALLEN, Dir. des Ventes
TEL. 932-2104

SUR LE CAMPUS

M. Lapointe, comment voyez-vous le développement de la Faculté des sciences depuis sa fondation en 1920?

La Faculté des sciences a été l'une des premières créées dès la séparation entre l'Université Laval et l'Université de Montréal. De 1920 à 1943, la Faculté offrait les cours du certificat d'études supérieures physiques, chimiques et biologiques qui préparait aux études médicales. Elle était donc, de ce fait ancillaire de la Faculté de médecine. Mais à partir du moment où elle déménagea sur la montagne, la Faculté prit un nouvel essor. Le choix de ses professeurs se fait à cette époque sur une base individuelle et en fonction des besoins. Ce n'est qu'à partir des années 60, lorsque le nombre des étudiants augmente sensiblement, qu'une certaine planification par rapport aux secteurs commence à se faire. Ce processus est d'ailleurs tout à fait normal: quand une entreprise est petite on voit d'abord à combler les besoins et ce n'est que lorsqu'elle prend de l'importance qu'il y a nécessité de rationalisation.

Comment entrevoyez-vous la Faculté des sciences dans 50 ans?

C'est difficile à dire. D'abord nous sommes à la veille de la disparition de la Faculté des sciences comme telle. L'Assemblée universitaire a adopté les nouvelles structures que proposait le Rapport Lussier. Ensuite, depuis 63, le nombre d'étudiants a presque triplé. Nos dimensions optimales sont de 3,500. Ces dimensions seront probablement atteintes d'ici 10 ans. Lorsqu'elles le seront, il faudra que les étudiants se dirigent vers d'autres universités. Nous avons eu trois projets de construction de pavillons supplémentaires pour la Faculté, mais pour le moment ils ne sont pas actifs. Nous ne pouvons pas prévoir avec exactitude le taux de croissance de la population étudiante, parce qu'il y a trop de facteurs qui l'influencent: d'abord l'ouverture des

en sciences: le virage des CINQUANTE ANS



Serge Lapointe

CEGEP et ensuite la création de l'Université du Québec. En 69, l'influence de l'UQUAM a été considérable. Par contre en 70, nous avons noté une augmentation de 20% par rapport à l'année précédente. Il va falloir attendre encore quelques années avant de pouvoir faire des prédictions justes.

Comment décrivez-vous l'étudiant de demain?

Encore une fois, il faut attendre quelques années avant de savoir quel sera le produit des CEGEP. L'avantage que je vois actuellement par rapport aux étudiants de 11e année qui entraient directement en première année du baccalauréat des sciences, c'est que les premiers ont une culture générale plus poussée. Ils doivent obligatoirement passer par les CEGEP avant d'entrer à l'Université. Ce qui leur donne deux années de plus. A ses débuts le CEGEP mettait surtout l'accent sur la préparation à l'Université, mais la tendance est en train de changer: on se rend compte de l'im-

portance d'études générales. Même à l'intérieur d'un domaine précis, il faut qu'il y ait diversification: un étudiant qui se dirige vers les mathématiques ne doit pas faire seulement des mathématiques. Quant à la forme d'enseignement, elle varie selon des groupes. Quelques fois, les étudiants réclament des cours magistraux, d'autres fois, des cours à participation. Nous tâchons de mettre en pratique le principe d'évaluation continue, mais il ne semble pas que nous ayons encore trouvé la meilleure solution: en Europe, les étudiants ne se présentaient à un examen qu'à la fin de leurs études, c'est-à-dire après deux ou trois ans. Les Américains ont inventé un nouveau modèle pédagogique d'encadrement de l'étudiant: plusieurs examens, tests de sélection, tests périodiques, travail en commun. Les étudiants en sciences actuellement, si l'on peut en juger par Sigma, ne croient pas que les tests périodiques soient la réponse. Nous voulons bien en discuter, mais reste toujours qu'il faut trouver une formule quelconque.

Quelle est l'importance de la recherche en sciences?

La Faculté est certainement très active dans ce domaine. D'ailleurs toutes les facultés de l'Université tendent de plus en plus vers la recherche.

Et la recherche au niveau des étudiants?

La recherche au niveau des étudiants peut difficilement être de la recherche d'idées nouvelles. Il faut un minimum de connaissances acquises avant d'en arriver là. Dans la phase d'apprentissage, on peut faire une recherche qui consiste surtout à trouver des informations, ou si l'on veut, à retrouver les idées des autres. Si l'on veut adopter une autre façon de procéder, c'est-à-dire, la recherche véritable au cours des études, il faut remettre à plus tard l'acquisition des connaissances. Ce qui n'est pas impossible, évidemment.

(BIUM)

Services d'évaluation
pour fins d'embauchage
et de promotion

4643 ouest, rue Sherbrooke

Sélection du Personnel

Mahoney & LeBlanc

(depuis 1938)

Montréal Québec Toronto

Gaston A. LeBlanc, Ph.D.

Montréal 215, Qué.

Services de gestion
du personnel

Tél.: 932-2124

la vie des diplômés

ARTS



(1964) **Serge LAPLANTE**, s'est mérité le premier "Sun Life Doctoral Fellowship" à la Harvard University Graduate School of Business Administration. Professeur et assistant de recherche à l'Université de Montréal de 1967 à 1969 et depuis mi-69 actuaire de la firme Lemay, Pouliot, Guérard & Associés, Serge Laplante se propose de revenir comme consultant et professeur à l'Université après avoir obtenu son diplôme.

AGRONOMIE

(1936) **Pierre DANSEREAU**, professeur d'écologie à l'Université, a été nommé membre de l'Ordre du Canada.

DROIT

(1935) **Conrad PRÉNOVEAU** a été nommé président de la Régie des loteries et courses du Québec.

(1944) **Maurice RIEL** a été élu au Conseil d'administration de Food Services

Ltd. ainsi que de Crawley & McCracken Co. Ltd., de Murray's Restaurants Ltd. et du Trust Royal. M. Riel est associé dans la firme légale Riel, Bissonnette, Vermette & Ryan de Montréal.

(1948) **Gaston GAUTHIER**, C.R., bâtonnier de la région du Richelieu, a été nommé juge de la Cour municipale de Sorel.

(1961) **Jacques DOUVILLE** vient d'être promu au poste de directeur général de la Banque Canadienne Nationale.

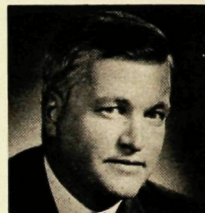
(1965) **André G. SYLVESTRE** deviendra vice-doyen de la faculté de Droit de l'Université de Sherbrooke à compter du 1er juin prochain.

(1969) **Jacques LEMAY**, professeur adjoint, occupera à compter du 1er juin prochain le poste de secrétaire de la faculté de Droit de l'Université de Sherbrooke.

H.E.C.

(1945) **Jacques HÉBERT**, président des Éditions du Jour, a été élu président de l'Association des éditeurs canadiens.

(1964) **Bernard LACOMBE**, de l'Excelsior, compagnie d'assurance-vie, a été nommé conseiller itinérant à la planification successorale.



(1948) **Jean-Guy DÉCARIE**, ancien président des D.U.M., président de Jean-Guy Décarie et Associés Inc., courtier en immeubles, a été élu dernièrement membre du Conseil d'administration de la Chambre d'Immeuble de Montréal pour l'année 1971.

ERRATUM

DROIT

(1957) **Jean-Pierre GOYER** a été nommé Solliciteur général du Canada contrairement à la nouvelle publiée dans l'Inter de janvier et non Ministre des Postes tel qu'annoncé. L'Inter s'excuse de cette erreur.

LETTRES

(1957) **Ludger BEAUREGARD** a dirigé l'édition du volume: « Le Canada: une interprétation géographique » (645 pages) publié dernièrement par Methuen de Toronto. L'ouvrage retrace l'évolution géographique du cours du St-Lauré au cours du dernier siècle.

MÉDECINE



(1942) **Jacques LÉGER**, un ancien président de l'Association (1963) et membre du Conseil d'administration de l'Université, a été élu président de l'Association des médecins de langue française du Canada lors de la première réunion du Conseil d'administration de cet organisme, le 30 janvier dernier.

(1943) **Jean-Louis LÉGER** a été nommé directeur général de l'Institut du Cancer de Montréal qui est installé à l'hôpital Notre-Dame. Le docteur Léger est professeur au département de radiologie de l'Université. Il a été à quatre reprises élu président de l'Exécutif du Bureau médical de l'hôpital Notre-Dame.

Nouvelles des diplômés

Bon nombre de nouvelles des diplômés, nominations, promotions, etc., échappent au personnel administratif et rédactionnel de L'INTER. Il s'en excuse tout en demandant à tous ceux qui sont au courant de ce genre de nouvelles de collaborer avec lui et de l'avertir de toutes nominations, promotions, événements de la vie des diplômés dont ils auraient connaissance en se servant du bulletin ci-dessous.

À : LES DIPLÔMÉS DE L'U. DE M.
CASE POSTALE 6128
MONTRÉAL 101

Veuillez prendre note que M.

Nom

Faculté Promotion

Emploi

a *

Date : Lieu :

* Nominations, participation à une réunion, conférence, etc. — Photo.

Vous trouverez ci-joint copie de

Date : Signature :

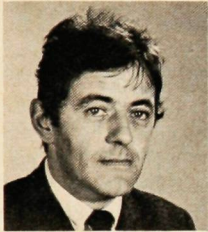
la vie des diplômés

(1948) **Claude FORTIER**, directeur du département de physiologie à la Faculté de médecine de l'Université Laval, a été nommé récemment compagnon de l'Ordre du Canada.

OPTOMÉTRIE

(1946) **Robert FOURNIER**, auteur en 1969 de « Baie des Sables 1869-1969 » et président de la Société d'Histoire de Matane ainsi que directeur de la revue « L'Histoire au pays de Matane », a été élu président général du Richelieu international.

PHILOSOPHIE



(1950) **Raymond-Marie LÉGER** a été nommé récemment directeur de l'Office du film du Québec.

PHARMACIE



(1970) **Jean-Claude LAMARRE** a été nommé directeur technique chez J. M. Marsan & Cie Limitée.

POLYTECHNIQUE

(1954) **Marcel LAFRENIÈRE** a été nommé dernièrement doyen de la faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke.

ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DE POLYTECHNIQUE

Membres du Conseil 1971

Président: Jean Roquet, '56.

1er vice-président: Roland Bouthillette, '46.

2ème vice-président: Émeric G. Léonard, '52.

Secrétaire-trésorier : Charles - E. Tourigny, '24.

Directeurs

Raymond Bisson, '57

Raymond Gervais, '64

Yves Picard, '60

Jean-Charles Tetreault, '59

Claude Barré, '56

Raymond Crevier, '58

Henri-L. Isabelle, '50

André Loiselle, '60

Gilles-A. Marchessault, '64

Maurice Beaudoin, '35

Serge Bergeron, '65

Albert Clement, '44

Guy Hébert, '42

Janine Huot, '67

Directeurs ex-officio

Jean-Claude Vézeau, '52

Gérald-N. Martin, '34

Claude Rouleau, '54

Représentants des sections

Québec

Jean-Paul Boulay, '46, président

Paul Grisé, '63, représentant

Alex Larivière, '13, représentant

Ottawa-Hull

Denis Demers, '60, président

Divers

Corporation de l'École Polytechnique

Roger Langlois, '46

Représentant de l'A.P.E.P.

Roger Lessard, '41

Représentant de l'A.E.P.

Guy Gaboury

Représentant des finissants

Pierre Lassonde.

(1962) **Jacques L. VALADE** a été élu au Conseil d'administration de la Société canadienne de génie chimique. Il est actuellement responsable du secteur « Génie chimique » au département d'ingénierie de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

SCIENCES

(1948) **Pierre MOTTET** a été nommé directeur régional, Direction des aliments et drogues, région centrale de l'Est, Ministère de la Santé nationale et du Bien-être.

(1948) **Guy G. GOYER**, du Centre national de Recherches atmosphériques de Boulder, Colorado, a été nommé directeur adjoint du National Research Experiment.

SCIENCES SOCIALES

(1928) **Paul SAURIOL**, éditorialiste au journal « Le Devoir » depuis 1947, ancien professeur agrégé à l'Université, président de l'Office des Communications sociales, s'est vu décerner dernièrement le Prix Olivar-Asselin auquel est attachée une bourse de \$500.00 et la Médaille « Bene Merenti De Patria », par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, pour sa compétence et son rayonnement.

NÉCROLOGIE

ARCHITECTURE

(1944) **Marc THIBODEAU** est décédé le 29 novembre dernier.

CHIRURGIE DENTAIRE

(1927) **Edmond DANSEREAU** est décédé le 10 août 1970.

DROIT

(1923) **Arthur BÉLANGER**, notaire, est décédé le 12 mars dernier.

H.E.C.

(1926) **Adélard FILLION** est décédé le 23 décembre 1970 à l'âge de 66 ans. Il était comptable agréé de la firme Armand Fillion & Associés.

L'agence officielle des Diplômés

VOYAGES GROUPES
OU INDIVIDUELS

Ouvert tous les soirs et les samedis



3428, rue St-Denis
Montréal 130

Tél.: nouveau numéro: 842-1751

l'intervoyages

Incitations au Voyage

ITALIE

« Les villes italiennes sont les villes où l'érotisme lance ses fusées les plus hautes et les plus merveilleuses. »

« Dans cette phrase-là, je faisais allusion surtout à un certain climat de tension charnelle que l'architecture des villes italiennes, leur structure, les rues là-bas, donnent beaucoup plus que les villes des autres pays du monde. Je crois que du point de vue de ce qu'on pourrait appeler, en parlant mal, « l'activité érotique », ces villes ne sont pas plus riches que les autres, elles le sont même moins. Mais il y a là-bas le décor d'un théâtre, théâtre érotique sur lequel la pièce jouée n'a pas toujours lieu. La ville italienne est fondée sur l'arcade. Je n'ai pas besoin d'insister sur le symbolisme psychanalytique de l'arcade, qui représente essentiellement les cuisses écartées d'une grande femme et le trou sombre qui se trouve entre les deux. L'arcade est par excellence un élément architectural érotique, et ce n'est pas pour rien que dans les villes où il y a peu de rues en arcades, comme à Paris, ces rues-là (celle du Palais-Royal) sont, ou ont été le décor d'une certaine activité de prostitution ou d'intrigues curieuses ou des manèges des homosexuels. Il y a, en plus, dans l'architecture de ces villes italiennes, dans le baroque surtout, une sorte d'extase de la pierre, d'appel à un spasme, à un orgasme qu'on soupçonne, qu'on attend et qui, la plupart du temps, ne se produit pas, ce qui, du point de vue de l'érotisme, est très caractéristique.

BONA PIEYRE DE MANDIARGUES. — J'ajouterai aussi la présence de la mort. Ces villes ont été construites en grande partie par l'Eglise. Et la mort, avec l'idée de la décomposition des corps, est l'une des dominantes de la religion chrétienne...

MANDIARGUES: Surtout sous le climat italien...

BONA: Et il y a érotisme quand en même temps que l'on découvre la beauté éphémère, on sent cette sorte d'approche voluptueuse de la

mort. Il ne s'agit pas de la mort dans un sens purement négatif. Dans l'acte amoureux, il y a cette idée de mort, de volupté suprême; on voudrait comme mourir. »

Extrait de « Tête à tête avec Bona et André Pieyre de Mandiargues »
(« Lui », avril 1967)

PARIS

« Ce n'est pas un accident qui pousse des gens comme nous à Paris. Paris est simplement une scène artificielle, un plateau tournant qui permet au spectateur d'apercevoir toutes les phases du conflit. De soi-même, Paris ne fait pas naître les drames. Ils commencent ailleurs. Paris n'est qu'un instrument d'obstétrique qui arrache l'embryon vivant à la matrice et le dépose dans l'incubateur. Paris est le berceau des naissances artificielles. Doucement balancé dans le berceau ici, chacun glisse et retourne à son sol: on retourne en rêve à Berlin, à New York, à Chicago, à Vienne, à Minsk. Vienne n'est jamais davantage Vienne qu'à Paris. Tout y est porté à l'apothéose. Le berceau rend ses bébés et de nouveaux prennent leur place. On peut lire ici sur les murs où vécut Zola et Balzac et Dante et Strindberg et tous ceux qui jamais furent quelque chose. Tout le monde y a vécu, à un moment ou à un autre. Personne ne meurt ici...

Henry Miller — « Tropicque du Cancer »

ESPAGNE

Pays dont le touriste parle en le comparant à l'Italie.

ITALIE

Pays dont le touriste parle en le comparant à l'Espagne.

Pierre Daninos —
« Vacances à tous prix »

CANADA

« J'reviens de l'enfer. Le Canada, tu sais ce que c'est? Moins quarante

en hiver. Des vents de 150 km-chrono. Tu traverses la rue... T'es emporté. On te retrouve qu'au printemps.

Tu te souviens de Théo? Je l'ai paumé comme ça, au coin d'une rue, dans le Nord. On était sur un coup. Théo faisait le guet. Puis il y a eu le mauvais vent... Je l'ai retrouvé qu'au mois de mai, mon pote, dans les edelweiss... Momifié... façon pharaon! Il est enterré, là-bas, maintenant, loin de Bougival!...

MICHEL AUDIARD
(Robert Hossein dans le film
« La petite vertu »)

LENINGRAD

« Leningrad est une des plus belles villes d'Europe. Elle a su préserver ses monuments principaux des horreurs de la Révolution et de la guerre. Ils ont une harmonie de formes qui séduit l'œil le plus sévère. L'ancien Palais du tsar est une splendeur de marbres verts et blancs. Les bâtiments de l'ancien Etat-Major impérial sont d'un « terre de Sienne » patiné, quasi italien.

Les symboles les plus opposés font excellent ménage. Le drapeau rouge qui flotte sur l'Amirauté, et danse au vent aigrelet qui souffle du golfe de Finlande, frôle de ses plis la statue équestre que Catherine II édifia à Pierre le Grand sur les bords mêmes de la Néva...

Les rues de Leningrad sont très spacieuses. La « perspective de Moscou » qui est le boulevard central des quartiers neufs, est une sorte de voie triomphale de cent quarante mètres de large, bordée d'immeubles récents, d'une moyenne de douze étages, construits dans un style plus plaisant qu'à Moscou. Les deux villes, d'ailleurs, sont assez jalouses l'une de l'autre.

A Leningrad, on m'a dit:

— Nous sommes des joyeux. Nous aimons la vie et nous la savourons. A Moscou, ils sont si sérieux que, rien qu'en fixant une carafe de lait, ils le font tourner. »

LEON ZITRONE —
« L'U.R.S.S. a le sourire ».

**Les diplômés
vous offrent
quatre
nouveaux
services**

HÔTELS

Confiez-nous vos réservations de chambres pour votre arrivée à Paris. Les Diplômés ont des arrangements avec les meilleurs hôtels.

EURAILPASS

Planifiez avec les Diplômés le voyage de vos rêves et partez en toute quiétude. Le billet «eurailpass» permet une grande liberté de mouvements à travers l'Europe.

AUTOS

Louez ou achetez une auto à votre arrivée à Paris. Avec les Diplômés, vous roulez davantage à meilleur compte !

TOURS

Choisissez l'un de nos nombreux circuits à travers l'Europe classique: France, Italie, Suisse. Les Diplômés ont retenu pour vous une sélection des meilleurs périples.

destination paris

1971 PRINTEMPS

- 1 — Nolisé — (29 jours) — Montréal-Paris et retour
— Départ le 6 mai — Retour le 4 juin

PRIX: \$ 190 par personne

- 2 — Nolisé — (18 jours) — Montréal-Paris et retour
— Départ le 20 mai — Retour le 7 juin

PRIX: \$ 190 par personne

ÉTÉ

- 3 — Groupe affinité — (2 mois) — Montréal-Paris et retour
— Départ le 28 juin — Retour le 26 août (min. 40 passagers)

PRIX: \$ 288 par personne

- 4 — Groupe affinité — (16 jours) — Montréal-Paris et retour
— Départ le 12 août — Retour le 30 août (min. 40 passagers)

PRIX: \$ 288 par personne

(Tarifs et règlements de l'I.A.T.A. adoptés lors de la dernière conférence à Honolulu, en novembre 1970).

AUTOMNE

- 5 — Nolisé — (28 jours) — Montréal-Paris et retour
— Départ le 4 septembre — Retour le 2 octobre

PRIX: \$ 195 par personne

- 6 — Nolisé — (21 jours) — Montréal-Paris et retour
— Départ le 25 septembre — Retour le 16 octobre

PRIX: \$ 195 par personne



Voir pages 8, 7 et 6

RENSEIGNEMENTS

Service des Voyages — 842-9687

VOTRE NOUVELLE ADRESSE ?

NOM

ADRESSE (domicile)

TÉL.

ADRESSE (bureau)

TÉL.

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe, permis 10012, (en nombre/bulk) Montréal, Qué., Canada

PORT PAYÉ À MONTRÉAL

l'intervoyages



Paris est si charmant
et si délicieux
Qu'il n'en faudrait partir
que pour aller au ciel

3 — Groupe affinité —
(2 mois) —
Montréal-Paris
et retour
Départ le 28 juin
Retour le 26 août
(min. 40 passagers)

4 — Groupe affinité —
(16 jours) —
Montréal-Paris
et retour
Départ le 12 août
Retour le 30 août
(min. 40 passagers)

PRIX : **\$288.**
par personne

Service des Voyages
des Diplômés
Bureau 102
3430, rue Saint-Denis
Montréal 130.

RENSEIGNEMENTS
842-9687